

Gestion des outils digitaux

Objectifs principaux

Le sociétaire souhaite sous-traiter la gestion et la mise à jour de son site fourni par Biocoop et de sa page Facebook (avec un budget publicitaire) à Biocoop qui confiera ces tâches à un sous-traitant. Possibilité d'y ajouter la gestion de la newsletter en option.

Informations préalables

Le sociétaire a pris connaissance des obligations et règles en ce qui concerne la communication sur Internet en vigueur dans le réseau Biocoop :

- Charte de nommage : obligation de faire figurer « biocoop » dans son nom de domaine, restrictions liées à l'utilisation d'indication géographique.
- Cahier des charges sites vitrines (disponible sur l'espace pro)
- Il est nécessaire de disposer d'un point de vente ouvert et en activité pour souscrire à cette prestation.
- Il est nécessaire de disposer d'un site internet magasin via la prestation fournie par Biocoop pour souscrire à cette prestation
- conditions générales de services Biocoop, notamment l'article 7 :

ARTICLE 7 - Propriété intellectuelle

7.1 L'Utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle des Prestataires et plus généralement de tout tiers et, notamment, droits d'auteur et droits de marque. Il garantit et s'engage à relever BIOCOOP de toute action ou réclamation qui serait formée à son encontre à ce titre.

Description de la prestation

Biocoop fournit au magasin souscripteur (via son prestataire sous-traitant) une prestation de gestion, de mise à jour et de reporting de son site internet et de sa page Facebook

Engagements de Biocoop

- Garantir la bonne exécution et la fourniture des services par le prestataire
- Garantir la pertinence des choix éditoriaux fait par le prestataire dans le but d'optimiser les outils.



Engagements du sociétaire

- Respecter les Conditions Générales de Services Biocoop
- Payer la cotisation annuelle

Durée, prix et conditions

- Il est obligatoire de souscrire à la prestation site magasin pour bénéficier de la prestation Gestion des outils digitaux
- La prestation Gestion des outils digitaux n'est pas obligatoire, c'est une option de la prestation site internet magasin.
- Pack n°1 : Gestion de la page Facebook (publication, modération, création de contenu) et du site internet (création de contenu et publication) et gestion du budget publicitaire (25€ facturé directement par Facebook via une carte de crédit du sociétaire) 199€ (+25€ de pub)/mois
- Pack n°2 : idem que 1 avec en plus 5 posts graphiques conçus pour générer des interactions sur Facebook 299€ (+40€ de pub)/mois
- Pack n°3 : idem que 1+2 avec en plus l'organisation d'un jeu concours sur Facebook et un jeu concours en magasin tous les trimestres **499€** (+55€ de pub)/mois
- Possibilité d'ajouter la gestion de la newsletter 30€/mois
- La facturation a lieu tous les ans. Un pro-rata est calculé la première année en fonction de la date d'inscription sur une base mensuelle. Par exemple une inscription le 10 juin déclenche une facturation du 1^e juin au 31 décembre.
- Le compte Facebook sera ouvert au nom du magasin qui sera directement facturé/prélevé par Facebook pour son budget pub défini à l'avance (conforme Loi Sapin)



Bon d'engagement

A renvoyer par e-mail à Iskandar Kouki <u>i.kouki@biocoop.fr</u>
01 44 11 13 69

Nom du magasin (nom + cp + ville) :	
Nom du gérant (nom + prénom) :	
	Pack 1 : 199€ (+25€ de pub)/mois
	Pack 2 : 299€ (+40€ de pub)/mois
	Pack 3 : 499€ (+55€ de pub)/mois
	Option gestion de la newsletter : 30€/mois
[Je m'engage à souscrire à la prestation Gestion des outils digitaux aux conditions détaillées ci-dessus

Date, signature et tampon